

# 5 JOURS POUR ENTREPRENDRE EN LIBERAL

Inscrivez – vous  
Dès maintenant

- Par mail à : [unapl.formation@orange.fr](mailto:unapl.formation@orange.fr)
- Par courrier, renvoyer le formulaire ci-dessous dûment complété à :
  - Madame Nicole LOZANO  
18, rue de Grevenmacher – 63170 Aubière

Nom et Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone fixe : ..... Mobile : .....

Profession ou secteur d'activité de la création envisagée : .....

N° SIRET (si applicable) : .....

Merci de cocher la session choisie (attention la prise en charge pourra avoir lieu si votre immatriculation INSEE date de moins de 6 mois).

Formation de 9h à 17h30.

- |   |   |   |
|---|---|---|
| <input type="checkbox"/> Module 1 le 28/03/2016 | - | <input type="checkbox"/> Module 2 du 04 au 07/04/2016                 |
| <input type="checkbox"/> Module 1 le 23/05/2016 | - | <input type="checkbox"/> Module 2 du 30/05 au 02/06/2016              |
| <input type="checkbox"/> Module 1 le 19/09/2016 | - | <input type="checkbox"/> Module 2 les 27 et 28/09 et les 5 et 6/10/16 |
| <input type="checkbox"/> Module 1 le 28/11/2016 | - | <input type="checkbox"/> Module 2 du 05 au 08/12/2016                 |

Merci d'accompagner votre inscription des documents nécessaires à la demande de prise en charge de la formation par le FIF-PL. Cette demande sera directement effectuée par nos soins (plus d'information sur [www.unapl.auvergne.fr](http://www.unapl.auvergne.fr) ou contactez notre secrétariat au 04 73 28 11 04).

# 5 JOURS POUR ENTREPRENDRE EN LIBERAL

Aide à l'installation,  
A la création ou à la reprise  
d'une entreprise libérale

## Programme 2016

(voir bulletin d'inscription au dos)  
Possibilité de prise en charge par  
Le FIF-PL sous condition

Voir [www.unapl-auvergne.fr](http://www.unapl-auvergne.fr)

## Vous êtes en cours d'installation ou de reprise d'une entreprise libérale existante ?

Pour bénéficier d'un appui dans la concrétisation de votre projet, participez à notre formation\* :

### 5 JOURS POUR ENTREPRENDRE EN LIBERAL

#### ELLE VOUS PERMETTRA DE :

- Faire le point sur **la démarche de création** d'une entreprise libérale,
- Mieux cerner **vos clients** et identifier les besoins de vos clients,
- Choisir **la structure** juridique la plus adaptée,
- Mesurer **les besoins financiers** pour permettre à votre entreprise de passer avec succès les étapes de sa croissance
- Lister **les actions prioritaires** à effectuer pour réaliser votre installation sans heurts
- Identifier **les erreurs à éviter** absolument
- **Anticiper et gérer** avec précaution et bon sens votre activité dès le départ.

Animée par des formateurs-consultants,  
membres de la CSFC Auvergne  
spécialiste de la création  
et de la gestion d'entreprise

\* Cette formation peut être prise  
intégralement en charge par le FIF-PL  
sous conditions :  
Voir notre site [www.unapl-auvergne.fr](http://www.unapl-auvergne.fr)

## LA FORMATION

### MODULE INITIATION

- **PUBLIC CONCERNÉ** : Tout **professionnel libéral** en cours d'installation ou venant de s'installer, avoir un projet de création ou de reprise d'entreprise libérale.
- **OBJECTIF** : **Obtenir une information** générale pour s'installer au mieux ou avant de concrétiser son projet.
- **INTERVENANT** : Claire Marcollet - CSFC Auvergne
- **LIEU** : **ORIFF-PL Auvergne** - 2, Rue Becquerel – La Pardieu  
63000 Clermont-Ferrand

### MODULE APPROFONDISSEMENT

- **PUBLIC CONCERNÉ** : ce module s'adresse exclusivement à ceux qui auront suivi le module Initiation
- **OBJECTIFS** :
  - **Découvrir** les bases de la gestion d'une entreprise libérale,
  - **Connaître les différents outils** et les méthodologies à mettre en place pour élaborer un business plan.
  - **Connaître les partenaires** de la création d'une entreprise libérale ou récemment créée avec la participation de la RAM et de l'URSSAF Auvergne.
- **INTERVENANTS** : Chambre Syndicale des Formateurs Consultants Auvergne et ARAPL GRAND CENTRE.
- **LIEU** : **ORIFF-PL Auvergne** - 2, rue Becquerel- La Pardieu  
63000 Clermont-Ferrand

Véritable parcours dédié à tout porteur de projet de création ou de reprise d'entreprise libérale (réglementée ou non réglementée) ou à tout professionnel en cours d'installation ou venant de s'installer, cette formation vous concerne, quelles que soient les modalités d'exercice que vous choisirez (entreprise individuelle ou société, régime de la micro-entreprise...)